

CONFERENCE DE PRESSE DU 17.12.2021

Le « CovidCheck » sera généralisé et d'obligation partout où on peut enlever le masque.

+++ NOUVELLES MESURES A RESPECTER +++

Restaurant / Hotel

La loi entrera donc en vigueur vendredi 17 décembre.

- Régime CovidCheck sur **2G pour les clients à partir de 16 ans.**
- Régime CovidCheck sur **3G pour les enfants de 12 à 15 ans**
- L'exploitant de l'établissement sous régime CovidCheck sera tenu de demander une pièce d'identité à la personne qui lui présente un certificat de vaccination ou de rétablissement;
- Les terrasses sont également soumises au CovidCheck.

Toutes ces mesures s'appliquent jusqu'au 28 février 2022.

